



94-09-05: Address by the Secretary General, H.E. Mr. B.B.Ghali FR

The electronic preparation of this document has been done by the Population Information Network(POPIN) of the United Nations Population Division in collaboration with the United Nations Development Programme

AS WRITTEN

UNITED NATIONS

NATIONS UNIES

DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES A L'OCCASION
DE L'OUVERTURE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

Le Caire, 5 septembre 1994

A l'intention des organes d'information - Document non officiel

Monsieur le President, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le monde entier a, aujourd'hui, les yeux fixes sur la ville du Caire.

Pour la première fois de son histoire, la communauté internationale a décidé de débattre au plus haut niveau d'une question qui non seulement concerne le présent, mais aussi engage l'avenir de l'humanité.

Permettez-moi, tout d'abord, au nom des participants à cette Conférence, au nom des Nations Unies et en mon nom personnel, d'adresser mes sincères remerciements et ma profonde gratitude au gouvernement et au peuple de la République arabe d'Égypte pour leur généreuse hospitalité. Cette hospitalité constitue une preuve supplémentaire du soutien constant accordé par l'Égypte, depuis un demi-siècle, aux activités menées par l'Organisation mondiale dans tous les domaines, y compris dans celui du maintien de la paix. Je voudrais aussi saluer toutes celles et tous ceux qui ont participé à la préparation de cette Conférence. Qu'ils soient ici remerciés!

Permettez-moi enfin d'adresser des remerciements particuliers au Président Mohamed Hosny Mubarak pour la sagesse des politiques qu'il conduit en s'appuyant sur une parfaite compréhension de la nature du lien existant entre population et développement. La communauté internationale, en hommage à l'action du Président Mubarak, a décidé de lui décerner cette année le Prix de la Population, reconnaissant ainsi le rôle de pionnier joué par l'Égypte dans cet aspect essentiel du développement.

Notre Conférence sur la population et le développement est donc un événement historique. Et son issue aura des effets décisifs.

Si nous sommes capable, ensemble, de faire preuve de la volonté politique nécessaire, nous engagerons l'ensemble de la société internationale sur la voie du progrès. Si, par contre, nous échouons, nous aurons à craindre une aggravation des antagonismes, des incompréhensions, et même des conflits.

Il faut que nous en soyions conscients. Notre Conference sera determinante aussi bien pour le devenir de la societe que pour l'efficacite de l'ordre economique de la planete.

La Conference du Caire doit adopter, dans le cadre d'une reflexion globale, des propositions et des recommandations a long terme qui concernent des questions aussi graves et urgentes que la pauvrete, le developpement, l'environnement, la condition de la femme, l'epanouissement des enfants et bien d'autres domaines dont depend le bien-etre actuel et futur des peuples.

Si la Conference reussit a adopter son programme, cela donnera un elan considerable a notre action presente et a nos actions a venir.

Il s'agit la, pour nous, d'un veritable defi. Et nous avons, ensemble, le devoir de le relever.

A vrai dire, la Conference internationale qui s'ouvre aujourd'hui est le produit d'une longue et vaste reflexion que l'Organisation des Nations Unies ne cesse de mener, depuis pres de cinquante ans.

Des son preambule, la Charte affirme fortement la volonte de la communaute internationale de "favoriser le progres social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberte plus grande".

C'est dans cet esprit que le Conseil economique et social a cree des 1946, la Commission de la population qui a inspire les premieres deliberations de l'Organisation mondiale sur ce theme. L'Assemblée generale, elle-meme, a pris tres tot en charge les questions de population. Et elle a su degager, dans ce domaine, des principes d'action, dont les differentes Decennies pour le developpement portent notamment la trace.

Mais l'Organisation des Nations Unies a également institué des structures opérationnelles pour assister les États dans leur politique démographique. À cet égard, chacun sait le rôle que joue le Fonds des Nations Unies pour la population. L'ampleur des programmes qu'il réalise depuis plus de 25 ans, dans les différentes régions du monde et dans divers domaines d'activité illustre l'importance de son action. Et je tiens à rendre ici hommage à la part prise par le Fond, les départements du Secrétariat, les Commissions régionales, les Agences et les Programmes des Nations Unies dans l'organisation de la Conférence.

Et je tiens à souligner le rôle essentiel joué par le Directeur exécutif du Fond, Madame Nafis Sadik.

Chacun sent bien, en effet, que la prise en charge des phénomènes de population par la communauté internationale doit faire l'objet d'un vaste débat qui mobilise l'ensemble des États Membres au niveau le plus élevé. C'est le rôle des différentes conférences internationales qui se sont déroulées sur ce sujet depuis une vingtaine d'années, de la Conférence de Bucarest jusqu'à la Conférence de Mexico.

La Conférence qui s'ouvre aujourd'hui au Caire marque une étape nouvelle et importante dans la réflexion de la communauté internationale sur les questions de population, et témoigne de la volonté d'inscrire cette réflexion dans la perspective du développement.

Mais je voudrais dire aussi que cette Conférence ne prend toute sa signification que si on la projette dans l'ensemble des conférences internationales que l'ONU conduit, à l'heure actuelle, dans le domaine économique et social.

J'ai eu, a plusieurs reprises, l'occasion de souligner l'importance des activites menees par l'Organisation des Nations Unies en matiere economique et social. Trop souvent l'opinion publique et les medias ne connaissent l'ONU qu'a travers le role qu'elle joue au service de la paix et de la securite internationale.

Certes, cette action est considerable et merite sans cesse d'etre encouragee. Il n'en reste pas moins qu'elle ne represente que 30% environ des activites conduites par l'Organisation. Et c'est dans le champ economique et social que porte l'essentiel de ses autres missions.

Je voudrais souligner egalement que la reflexion que la communaute internationale mene ainsi sur son avenir collectif est, en profondeur, une reflexion sur le devenir de la personne humaine. Et cela doit rester present a nos esprits tout au long de la Conference.

C'est, en effet, la personne humaine dans son environnement dont nous avons debattu ensemble a Rio.

C'est la personne humaine, en tant que titulaire de droits, sur laquelle nous nous sommes interroges a Vienne.

C'est la personne humaine dans son developpement social qui sera au centre de nos debats de Copenhague.

Et c'est la personne humaine, a travers le statut et la condition de la femme, qui nous reunira l'annee prochaine a Beijing.

Cette preoccupation, nous la retrouvons bien evidemment aujourd'hui, ici, au Caire, a travers le mandat que nous assigne la Conference sur la population et le developpement. Et les objectifs qui nous sont fixes temoignent de ces

interrogations cruciales:

Quels sont les liens entre population, croissance économique soutenue et développement durable?

Quelle doit être notre attitude face à l'accroissement démographique et à la structure de la population?

Comment assurer l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes?

Quel est le rôle qui revient à la famille?

Comment réduire la mortalité infantile et la mortalité liée à la maternité?

Comment protéger la dignité et le bien-être des personnes âgées ?

Comment mieux promouvoir des politiques démographiques et de planification familiale?

Comment maîtriser les mouvements migratoires, internes et internationaux?

Quel doit être le rôle des Organisations Non-gouvernementales à l'égard de ces questions fondamentales?

* * *

On le voit, il s'agit là de questions fort délicates, car - ne nous le

cachons pas - meme derriere les problemes les plus techniques dont nous aurons a debattre, se profilent implicitement des choix de societe. Et des lors, on peut comprendre les craintes, les reticences ou les critiques qui ont entoure la preparation de cette Conference.

Mais ce n'est pas la une raison, a mes yeux, - loin de la - pour eluder des questions essentielles pour le futur de l'humanite. Et nul ne comprendrait que l'ONU, dont l'un des roles principaux est d'etre le grand Forum de la societe internationale, n'aborde pas ces interrogations fondamentales.

Les Nations Unies, pour etre fideles a leur vocation et a leur nature, se doivent d'offrir aux Etats un cadre de discussion ouvert et libre, attentif a la variete des opinions et des convictions. Ainsi, loin de moi l'idee de vous proposer, au seuil de cette Conference, des modeles generaux ou des reponses toutes faites.

J'estime cependant, en tant que Secretaire general des Nations Unies, qu'il est de mon devoir de vous inviter a aborder cette Conference internationale dans un esprit constructif et positif.

Dans cette perspective, j'aimerais vous suggerer, non pas une methode de travail, mais ce que je voudrais appeler des "principes de conduite". Ces principes, qui doivent animer la Conference du Caire, peuvent, me semble-t-il, s'incarner dans trois mots essentiels que j'offre a votre attention: l'exigence, la tolerance et la conscience.

Ce sont ces trois principes de conduite sur lesquels j'aimerais reflechir, quelques instants, devant vous.

L'exigence a laquelle nous devons nous soumettre est tout autant celle des faits que celle de l'esprit.

Le monde compte aujourd'hui 5 milliards 630 millions d'habitants. Chaque année, la population mondiale croît de près de 90 millions d'habitants. Et les projections des Nations Unies estiment qu'en 2050, elle devrait se situer entre 7 milliards 918 millions et 11 milliards 500 millions.

Nous savons tous aussi que cette croissance démographique est largement concentrée dans les pays les plus pauvres de la planète. À l'heure actuelle, 4 milliards et demi d'habitants, c'est-à-dire presque 80% de la population globale, vivent dans les régions les moins développées du monde. Et, si nul n'intervient, cette situation risque de s'aggraver dans les années à venir.

Des lors, se pose à nous une interrogation majeure : comment être fidèle à l'imperatif de progrès social prévu dans la Charte quand, chaque jour, viennent au monde 377.000 nouveaux êtres humains, pour la plupart dans les régions en développement et pour nombre d'entre eux, dans des conditions de privation et de pauvreté insupportables ?

Face à la réalité qui s'impose à nous l'indifférence et l'inaction constituent de véritables crimes contre l'esprit. Nous devons mettre en œuvre, encourager et soutenir des politiques démographiques nationales, régionales et internationales. Car, - je le dis de la façon la plus nette - c'est par notre interventionnisme et notre volonté que nous pourrions assurer le progrès harmonieux de la société et que nous pourrions préserver l'avenir des générations futures dont nous sommes, dès à présent, comptables.

Il serait inadmissible de s'en remettre à je ne sais quel ordre naturel c'est-à-dire de laisser les guerres, les catastrophes les famines ou la maladie réguler la croissance démographique de notre planète.

Les Etats doivent etre soutenus dans leurs efforts pour maitriser l'evolution demographique. Et c'est le role d'une Conference telle que la notre, non seulement de mesurer les progres accomplis depuis une decennie, mais egalement d'imaginer des moyens de mieux conjuguer ainsi que le titre meme de notre Conference nous y invite, population et developpement.

Mais nous devons aussi penser les politiques demographiques et de planification familiale de la maniere la plus large et la plus globale, pour remedier tout autant au probleme lui-meme qu'a ses causes les plus profondes. II est, en effet, impossible de dissocier les politiques relatives a la population et les politiques en matiere de sante, d'alimentation et d'education.

Sur ce dernier point, je voudrais souligner avec force le role essentiel qui doit etre assigne aux femmes dans ces politiques. L'education et la mobilisation des femmes sont, en effet, des objectifs indispensables pour faire aboutir, de par le monde, toute politique dans le domaine de la population et du developpement !

J'ai bien conscience que l'elaboration et la mise en oeuvre de telles politiques peuvent, dans certains cas, heurter des esprits ou bousculer des traditions. C'est la raison pour laquelle je veux insister sur le second principe qui doit, ici, nous guider : le principe de tolerance.

La tolerance impose a une Conference telle que la notre d'etre eminentement respectueuse des cultures et des convictions. Car la Conference sur la population et le developpement souleve a la fois - chacun en est bien convaincu - des questions sociales et des questions ethiques.

Sur le plan social, ce que nous nommons "la population" n'est pas - ne l'oublions jamais - un tout indifferencie. Chaque membre de la population

s'inscrit dans une culture, dans une société, dans une tradition. La population est un champ d'appartenances multiples dont chaque communauté mérite notre respect et dont la famille constitue le noyau central.

La population est, avant tout, un lieu de solidarités diverses et variées, et il conviendra, dans nos débats, d'en tenir compte.

Mais la population, c'est aussi un ensemble de peuples et un ensemble d'individus. Et, des lors, ne manquons jamais d'établir une relation entre notre Conférence et la notion si essentielle de Droit des peuples. Et ne perdons jamais de vue la nécessité d'inscrire notre politique dans la perspective des Droits de l'homme.

J'ai eu, lors de la Conférence de Vienne, l'an dernier, l'occasion de mettre l'accent sur la notion d'universalité et la dimension à la fois absolue et contingente des droits de l'homme. C'est la même dialectique de l'universel et du particulier, de l'identité et de la différence, que nous devons, ici, mettre en œuvre. Et singulièrement lorsque nous devons aborder les questions les plus délicates de la Conférence.

J'appelle donc, chacune et chacun d'entre vous, à la tolérance et au respect des sensibilités qui peuvent se manifester à l'occasion de ces débats.

Cette tolérance doit être entendue de la manière la plus forte, car elle ne doit déboucher ni sur des compromis prudents ni sur des demi-mesures, ni sur des solutions approximatives ou, pire encore sur des déclarations lenifiantes. De même, devons-nous éviter de nous enfermer dans d'absurdes et rétrogrades querelles de mots.

Cette tolérance doit être entendue, aussi, de manière réciproque car on ne

saurait admettre que telle ou telle conception philosophique, morale ou spirituelle puisse s'imposer à l'ensemble de la communauté internationale, ou s'opposer aux progrès de l'humanité.

C'est dire que le succès de notre Conférence dépend de nos efforts pour surmonter nos clivages apparents, nos différences du moment, nos barrières idéologiques et culturelles. C'est la raison pour laquelle j'en appelle à la conscience comme troisième principe de conduite de notre conférence.

La conscience est traditionnellement définie comme la faculté qu'a l'homme de connaître sa propre réalité et de la juger. Et c'est bien de cela qu'il s'agit pour nous.

Car la conscience que nous devons avoir de nous-mêmes, c'est d'abord celle de notre liberté de jugement et du droit de chacune et de chacun de conduire et de diriger sa vie comme il l'entend, dans le respect de la liberté d'autrui, et des règles de la société.

Les hommes et les femmes, partout dans le monde, doivent avoir non seulement le droit, mais aussi les moyens, de choisir leur avenir individuel et familial.

Cette liberté de décision est une liberté fondamentale et elle doit être protégée et encouragée. S'il en était autrement, ce seraient les plus pauvres de la planète - et je pense particulièrement, en disant cela, à la situation des femmes - qui en subiraient les conséquences les plus désastreuses.

Mais cette liberté ne sera authentique que si elle est vécue et réalisée dans un cadre qui favorise la responsabilité de chacune et de chacun.

Des lors, seule la conjonction de la liberté et de la responsabilité permettra

le plein épanouissement des individus dans un environnement familial soucieux de la dignité de la personne humaine et de l'avenir de la société.

Mais la conscience que nous devons avoir de nous-mêmes, c'est aussi celle de notre interdépendance. Trop souvent, celle-ci ne nous apparaît que dans l'urgence, la contrainte et la menace, de la façon la plus négative, à travers des flux d'immigration ou des flots de réfugiés.

Nos débats sur la population et le développement doivent nous amener, ici, à mieux appréhender et à mieux faire percevoir à nos opinions publiques, non seulement l'unité de notre condition humaine, mais aussi l'identité de notre destin.

Notre Conférence doit également nous aider - c'est en tout cas le vœu que je forme - à assumer toutes nos responsabilités à l'égard des générations futures. Ce que nous appelons "la population" n'est en réalité, qu'un moment de la longue histoire de l'humanité en mouvement. Cela ne doit jamais être perdu de vue et nous renvoie à l'une des questions les plus fondamentales de nos débats à venir : comment mettre en œuvre des politiques démographiques qui puissent à la fois respecter les libertés de chacun et garantir aux générations futures un développement harmonieux et un progrès social partagé ?

Des lors, la Conférence du Caire constitue l'un de ces moments rares et essentiels où la communauté des États, en s'interrogeant sur ses réalités présentes, se projette dans son devenir commun !

La Conférence du Caire est aussi une étape décisive dans l'assomption de notre responsabilité collective à l'égard des générations futures !

La Conférence du Caire témoigne, enfin, de la façon la plus forte, de notre

volonte de maitriser, ensemble, l'avenir demographique, economique et social
de la planete !

* * *

For further information, please contact: popin@undp.org
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>